



# ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

## 2. LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

L'étude s'intéresse à la nature et à l'étendue de la violence qui s'exerce contre les enfants dans cinq cadres :

- Le foyer et la famille
- L'école et les établissements scolaires
- Des cadres institutionnels comme les orphelinats, ou des établissements pour enfants délinquants
- Le lieu de travail
- La communauté et la rue

Elle conclut que la violence contre les enfants est présente partout, dans tous les pays, toutes les sociétés et toutes les catégories sociales. L'extrême violence contre les enfants peut parfois faire la une des journaux, mais les jeunes rappellent qu'ils sont aussi blessés par la répétition fréquente, quotidienne, de petits actes de violence qui leur font perdre confiance en eux-mêmes, menacent leur bien-être et détruisent la confiance qu'ils ont envers les autres.

S'il arrive que la violence soit soudaine et inattendue, la plupart des auteurs de gestes violents contre les enfants sont des personnes qu'ils connaissent et auxquelles ils devraient pouvoir faire confiance : parents, petit(e) ami(e), époux(se) ou partenaire, camarades de classe, enseignants et employeurs.

La plupart du temps, la violence exercée contre les enfants reste cachée; les enfants qui subissent la des actes de violence , ainsi que ceux qui en sont témoins, préfèrent souvent se taire par crainte de représailles, et parce que la violence stigmatise à la fois la victime et l'agresseur. Nombre de personnes, même des enfants, se sont résignées à l'accepter comme un mal inévitable. Souvent, les enfants qui ont subi des violences ou ceux qui savent que des actes violents sont commis n'en parlent pas parce qu'il n'existe aucun moyen sûr de les dénoncer ou de demander de l'aide.

### L'étendue du problème \*

À l'échelle mondiale, le manque chronique de données sur la violence à l'encontre des enfants nuit à sa compréhension et à la prise de mesures appropriées. Les chiffres disponibles sous-estiment très certainement l'ampleur du problème :

- Dans 16 pays en développement étudiés par une enquête mondiale dans les écoles et menées par l'OMS et les US Centers for Disease Control and Prevention, le pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école et qui ont été victimes de brimades verbales ou physiques dans les 30 jours précédents, allait de 20 pour cent dans certains pays à 65 pour cent dans d'autres.

---

\* Des lacunes existent dans les données, car la plupart des pays ne tiennent pas de données sur la violence contre les enfants.



# ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

- Chaque année, on estime que jusqu'à 275 millions d'enfants dans le monde sont témoins d'actes de violence dans la famille, ce qui a des conséquences négatives à court et à long terme sur le développement de ces enfants.
- Selon l'OIT en 2006, sur les 218 millions d'enfants qui, selon les estimations, travaillaient en 2004, 126 millions effectuaient des travaux dangereux. Les dernières données disponibles de l'OIT montrent que, en 2000, 5,7 millions de jeunes étaient forcés de travailler ou étaient asservis pour dettes, 1,8 million se prostituaient ou étaient exploités à des fins de pornographie et 1,2 million ont été victimes de la traite. Un nombre beaucoup plus élevé d'enfants ayant l'âge légal de travailler subissent des violences sur leur lieu de travail, de la part de leur employeur ou de leurs collègues.
- Selon l'OMS, entre 100 et 140 millions de femmes et de filles dans le monde ont été victimes de mutilation génitale féminine /excision.
- Les chiffres compilés par l'OMS montrent que près de 53 000 enfants de 0 à 17 ans ont été tués (homicide) en 2002.

## Les enfants à risque

Tous les enfants risquent d'être exposés à la violence. Cependant :

- Les garçons courent un risque plus élevé que les filles de subir des violences physiques; les filles risquent davantage d'être victimes d'agressions sexuelles, de la négligence et d'être forcées de se prostituer. Dans une étude menée dans plusieurs pays, jusqu' à 21 pour cent des femmes dans certains pays ont déclaré avoir été agressées sexuellement avant l'âge de 15 ans.
- Les enfants des pays à revenu faible et moyen courent deux fois plus de risques de mourir par homicide que les enfants des pays à revenu élevé, toujours selon l'OMS. Les garçons de 15 à 17 ans et les enfants de 0 à 4 ans sont ceux qui sont le plus menacés.
- Certains groupes d'enfants sont particulièrement vulnérables, notamment les enfants handicapés, les enfants appartenant à des minorités, ceux qui vivent dans la rue, ceux qui sont en conflit avec la loi, et les enfants réfugiés ou déplacés.

## Ce qui est en jeu

La violence a un impact dévastateur sur les enfants, et ceux qui en réchappent peuvent souffrir toute leur vie de problèmes de santé, d'adaptation sociale, ainsi que de troubles psychologiques et cognitifs. La violence engendre la violence : plus tard dans la vie, des enfants qui ont été agressés seront plus susceptibles de devenir eux-mêmes des victimes ou des auteurs d'actes violents.

La violence perpétue la pauvreté, l'illettrisme et la mortalité précoce. Les séquelles physiques, émotionnelles et psychologiques de la violence privent les enfants de l'occasion de se développer au mieux de leurs capacités. Lorsqu'elle est très répandue, la violence réduit à néant le potentiel d'avancement de toute société. C'est en mettant fin à la violence que l'on augmentera les possibilités de développement et de croissance.

Mais la violence n'est pas inévitable. Les recherches récentes ont permis d'identifier des facteurs qui permettent aux enfants de mieux résister à la violence. Ce sont, entre autres, un solide



# ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

attachement à un membre adulte de la famille, le niveau élevé de soins prodigués par les pères, une relation affectueuse et protectrice avec un membre de leur famille et l'entraide offerte par les pairs.

## Lacunes dans la législation et la prévention

Les réponses des gouvernements au questionnaire de l'étude montrent que de nombreux pays ont fait de réels efforts pour réformer leur législation et s'attaquer à la violence à l'encontre des enfants. Dans le même temps, ces efforts contrastent fortement avec les investissements souvent minimes consentis pour mettre en œuvre des politiques et des programmes destinés à documenter la prévalence et les caractéristiques de cette violence, pour remédier à ses causes sous-jacentes et pour évaluer l'impact des interventions.

On constate un décalage important entre les engagements pris pour prévenir la violence contre les enfants dans le cadre législatif et les investissements réalisés pour soutenir les programmes positifs destinés à la faire cesser. Cela vaut particulièrement dans le cas des homicides d'enfants entre 15 et 17 ans, de la violence sexuelle à l'encontre des filles, et de la maltraitance des nourrissons et des jeunes enfants, de la naissance à 14 ans.

Seulement un petit nombre d'enfants sont sous la protection de lois interdisant les châtiments corporels dans l'ensemble des cinq cadres considérés dans l'étude :

- Au moins 106 pays n'interdisent pas les châtiments corporels à l'école.
- 145 pays n'interdisent pas les châtiments corporels dans les institutions de soins.
- Les châtiments corporels sont autorisés en tant que mesure disciplinaire dans les systèmes pénaux de 78 pays, et à titre de sentence dans 31 pays.